



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
4 février 2015  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports**  
**et la facilitation du commerce**  
**Septième session**  
Genève, 15 et 16 avril 2015  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Le point sur les marchés de produits de base: évolution récente, problèmes nouveaux et mesures de politique générale propres à favoriser une croissance équitable et un développement durable fondés sur les produits de base.
4. Mesures destinées à atténuer les conséquences de l'instabilité des prix sur les marchés de produits de base pour la sécurité alimentaire mondiale et à élargir l'accès des pays en développement tributaires de ces produits à l'information commerciale, aux ressources financières et aux marchés.
5. Adoption du rapport de la réunion.

### II. Annotations

#### Point 1 Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.



## **Point 2**

### **Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. L'ordre du jour de la septième session de la réunion d'experts pluriannuelle figure dans la section I. Les experts disposeront de deux jours pour mener à bien leurs travaux (15 et 16 avril 2015). Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Un programme détaillé sera distribué au plus tard une semaine avant le début de la session.

*Documentation:*

TD/B/C.I/MEM.2/28    Ordre du jour provisoire annoté.

## **Point 3**

### **Le point sur les marchés de produits de base: évolution récente, problèmes nouveaux et mesures de politique générale propres à favoriser une croissance équitable et un développement durable fondés sur les produits de base**

3. Le thème général des cinquième à huitième sessions de la réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, qui doivent se tenir chaque année de 2013 à 2016, a été arrêté à la cinquante-sixième réunion directive du Conseil du commerce et du développement en 2012. Le mandat de la septième session a été approuvé par le Bureau élargi du Conseil réuni le 30 novembre 2012. La réunion d'experts pluriannuelle doit s'attacher principalement à suivre l'évolution des marchés de produits de base, les perspectives qu'ils offrent et les problèmes qui s'y posent, en prêtant l'attention voulue aux secteurs qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement tributaires de ces produits.

4. Les travaux sur ces thèmes, qui comprendront des exposés présentés par des experts nationaux et des experts d'organisations internationales et d'organismes internationaux de produit ainsi que par des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED de l'évolution récente des principaux secteurs et marchés de produits de base, dans une optique de développement.

5. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note intitulée «Le point sur les marchés de produits de base: évolution récente, problèmes nouveaux et mesures de politique générale propres à favoriser une croissance équitable et un développement durable fondés sur les produits de base». Dans ce document, il passe en revue l'évolution récente des marchés dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie et les minéraux, minerais et métaux. Il présente les tendances des prix et les facteurs déterminants de leur évolution, ainsi que quelques-uns des principaux faits nouveaux intervenus dans l'économie mondiale des produits de base, qui sont susceptibles de modifier la donne et de placer les pays en développement tributaires de ces produits devant de nouvelles difficultés. La note s'achève par des recommandations visant à remédier à ces problèmes et à instaurer une croissance équitable et un développement durable dans ces pays.

*Documentation:*

TD/B/C.I/MEM.2/29    Le point sur les marchés de produits de base: évolution récente, problèmes nouveaux et mesures de politique générale propres à favoriser une croissance équitable et un développement durable fondés sur les produits de base

#### **Point 4**

### **Mesures destinées à atténuer les conséquences de l'instabilité des prix sur les marchés de produits de base pour la sécurité alimentaire mondiale et à élargir l'accès des pays en développement tributaires de ces produits à l'information commerciale, aux ressources financières et aux marchés**

6. Conformément au mandat de la septième session, les experts devraient examiner et recenser des mesures susceptibles d'atténuer les conséquences négatives de l'instabilité croissante et des fluctuations des prix sur les marchés des produits de base pour la sécurité alimentaire mondiale et le bien-être économique, de façon à améliorer le fonctionnement des marchés et à permettre aux pays de mieux résister aux chocs. Ils sont aussi invités à proposer des mesures qui pourraient élargir l'accès des pays en développement tributaires des produits de base à l'information commerciale, aux ressources financières et aux marchés, afin d'accroître les parts de marché et les revenus de leurs producteurs.

7. Afin de faciliter les débats, le secrétariat a publié une note intitulée «Mesures destinées à atténuer les conséquences de l'instabilité des prix sur les marchés de produits de base pour la sécurité alimentaire mondiale et à élargir l'accès des pays en développement tributaires de ces produits à l'information commerciale, aux ressources financières et aux marchés». Il y étudie la mesure dans laquelle l'instabilité des prix de ces produits influe sur la sécurité alimentaire dans les pays concernés et propose des mesures qui pourraient être adoptées afin d'en atténuer les effets. Il y souligne en outre à quel point il importe d'élargir l'accès de ces pays à l'information commerciale, aux ressources financières et aux marchés, afin d'accroître les revenus et le bien-être de leurs producteurs, et formule des recommandations pour atteindre ces objectifs.

#### *Documentation:*

TD/B/C.I/MEM.2/30 Mesures destinées à atténuer les conséquences de l'instabilité des prix sur les marchés de produits de base pour la sécurité alimentaire mondiale et à élargir l'accès des pays en développement tributaires de ces produits à l'information commerciale, aux ressources financières et aux marchés.

#### **Point 5**

### **Adoption du rapport de la réunion**

8. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la session.

**Contribution des experts: Le point sur les marchés de produits de base: évolution récente, problèmes nouveaux et mesures de politique générale propres à favoriser une croissance équitable et un développement durable fondés sur les produits de base**

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces communications devraient être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Ces documents, qui devraient s'appuyer sur l'expérience des experts, pourraient porter sur une ou plusieurs des questions suivantes:

- a) Quels ont été ces dernières années les facteurs déterminants des tendances des prix sur les marchés des produits de base et quelles en sont les conséquences – perspectives et contraintes – pour les pays en développement tributaires de ces produits?
- b) Dans quelles conditions le commerce des matières premières peut-il contribuer de façon positive au développement?
- c) Quels sont les mécanismes qui permettent aux matières premières de favoriser le commerce et de contribuer au développement durable?

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Samuel Gayi  
Chef du Groupe spécial sur les produits de base  
CNUCED  
Bureau E.9030  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Téléphone: 41 22 917 2131  
Télécopieur: 41 22 917 0509  
Courriel: samuel.gayi@unctad.org

## Annexe

### Calendrier provisoire des séances

*Mercredi 15 avril 2015*

*Jeudi 16 avril 2015*

*(10 h 00-13 h 00)*

Plénière

Déclaration liminaire

Point 1

Élection du bureau

Point 2

Adoption de l'ordre du jour  
et organisation des travaux

Point 3

Le point sur les marchés de produits de base:  
évolution récente, problèmes nouveaux  
et mesures de politique générale propres à favoriser  
une croissance équitable et un développement  
durable fondés sur les produits de base

- Produits agricoles

*(15 h 00-18 h 00)*

Point 3 (*suite*)

Le point sur les marchés de produits de base:  
évolution récente, problèmes nouveaux  
et mesures de politique générale propres à favoriser  
une croissance équitable et un développement  
durable fondés sur les produits de base

- Minéraux, minerais et métaux
- Énergie: pétrole, gaz et charbon

*(10 h 00-13 h 00)*

Point 4

Mesures destinées à atténuer les conséquences  
de l'instabilité des prix sur les marchés  
de produits de base pour la sécurité alimentaire  
mondiale et à élargir l'accès des pays  
en développement tributaires de ces produits  
à l'information commerciale, aux ressources  
financières et aux marchés

*(15 h 00-17 h 30)*

Point 4 (*suite*)

Mesures destinées à atténuer les conséquences  
de l'instabilité des prix sur les marchés  
de produits de base pour la sécurité alimentaire  
mondiale et à élargir l'accès des pays  
en développement tributaires de ces produits  
à l'information commerciale, aux ressources  
financières et aux marchés

*(17 h 30-18 h 00)*

Point 5

Adoption du rapport de la réunion